



# Newsletter des Services Académiques

N°3

Mesdames, Messieurs les personnels des services académiques,

La lettre des services académiques s'installe dans notre paysage professionnel et évolue, se densifie. Le service communication a désormais la charge de lui donner de la couleur et de la professionnaliser. Au nom de Monsieur le Recteur, tous nos remerciements s'adressent à tous ceux qui ont contribué à l'écriture et au contenu des articles.

Cette lettre, qui se veut être un outil supplémentaire permettant de créer du lien et de l'information au sein de nos services, est celle de tous et j'encourage tous les acteurs des services académiques à proposer des articles ou des sujets en les adressant à [Communication@ac-guyane.fr](mailto:Communication@ac-guyane.fr).

Bonne lecture.

Le SGA.

## Dans ce numéro

### Proximité

Le Carré Régalien

### Accompagnement

La certification  
« management  
des équipes »

### Actualité

Le séminaire  
inter-académique

### Proximité

La feuille de route RH

### Accompagnement

L'outil Colibris

### Parcours

Les congés de formation  
professionnelle

### Actualité

L'inter-Cavl  
Guyane / Versailles

### Portrait

Yoann Chong-Wa après  
ses 6 premiers mois à  
Matignon

### Bien être au travail

L'Awara redémarre !

### Proximité

Préau : Améliorer le  
quotidien de tout les  
personnel

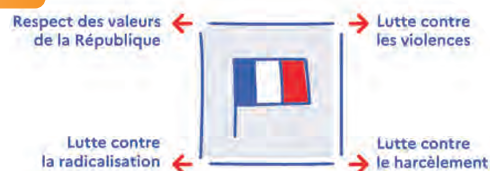
### Informations

Infos en +

## Proximité

### Le Carré Régalien

Cette rentrée, une nouvelle ressource académique appelée « Carré Régalien » a été mise en place.



Objectifs, il s'agit d'améliorer la réponse publique dans quatre domaines stratégiques :

- la protection
- la promotion des valeurs de la République,
- la lutte contre les communautarismes,
- la lutte contre les violences scolaires la lutte contre le harcèlement/cyberharcèlement.

**une équipe dédiée assure un suivi attentif des signalements et apporte une réponse rapide à toute amorce de conflit.**

**Le carré régalien de la région académique de Guyane est :**

Piloté par un responsable académique : Thierry VINCENT, IA-IPR EVS

Constitué de 4 référents :

réfèrent respect des valeurs de la République : Pierre GALIANA – CT EVS pierre.galiana@ac-guyane.fr

référente prévention des violences : Alain VUONG – CT Sécurité alain.vuong@ac-guyane.fr

référente lutte contre le harcèlement : Véronique BABOUL – CT AS veronique.baboul@ac-guyane.fr

réfèrent prévention de la radicalisation et du communautarisme : IEN Instruction en famille

**Les objectifs de la mise en place de ce dispositif sont de :**

- Faire que chaque professeur ou membre de la communauté éducative soit informé des dispositifs de protection en place, et sache vers qui se tourner s'il est confronté à l'une des quatre situations ;
- Garantir une réponse rapide de l'institution à toute amorce de conflit grâce à un suivi plus fin des faits établissements/écoles ;
- Proposer la protection fonctionnelle de manière systématique en cas d'agression d'un personnel ;
- Accompagner les dépôts de plainte par l'institution.

## Accompagnement



### 100% de réussite à la certification « management des équipes »

Depuis la rentrée 2020, une formation longue de 10 mois a été proposée aux cadres « Chefs de division » de l'académie de Guyane, dans l'objectif d'obtenir une certification intitulée : « management des équipes ».

Il s'agit d'une première pour des personnels de l'Éducation Nationale en Guyane et plus largement, en France.

La mention est recensée au Répertoire spécifique des certifications et habilitations de France Compétences sous le n° 1797. Cette première promotion a obtenu le taux exceptionnel de 100% de réussite pour les agents ayant présenté leur soutenance en novembre 2021. Une deuxième promotion est en cours de formation pour un passage en novembre 2022.

Dans la continuité : les adjoints aux chefs de division suivent une formation qui vient étayer les compétences acquises par leur N+1 et les Secrétaires Généraux Adjoints ont un accompagnement spécifique au pilotage des Chefs de Division certifiés.

## Actualité



### **Retour du Séminaire inter-académique 2022**

Il était temps pour la Guyane d'accueillir le séminaire inter-académique. Reporté deux fois consécutives pour cause de crise sanitaire. Du 9 au 13 mars 2022 après de courtes semaines d'organisation sans relâche, le Recteur de région académique ainsi que les cadres concernés par les thématiques retenues en accord avec les académies invitées, ont reçu leurs homologues de la Martinique et de la Guadeloupe. Cette fois, la thématique portait sur l'enjeu d'une nouvelle manière de « Piloter le changement ». L'occasion de confronter leurs expériences, mettre en exergue et retenir les pratiques les plus adéquates.

#### **Conférences, ateliers, échanges ont été impulsés par la présence de différents intervenants invités :**

- Jean-Marc Legentil, Conférencier consultant et libérateur de génies en provenance du Canada,
- Laurent Brisset, Inspecteur général, correspondant académique (COAC) de l'Inspection Générale de l'Éducation du Sport et de la Recherche (IGESR),
- Pascal Blemont, Inspecteur général, COAC de l'IGESR.

#### **Pour approfondir le sujet :**

<https://nuage.ac-guyane.fr/index.php/s/YbSB2XdrRYCwWLR>  
<https://www.revuegestion.ca/dossier-satures-de-changement-faut-il-avoir-peur-du-changement-organisationnel>  
<https://www.revuegestion.ca/dossier-satures-de-changement-le-sens-gardien-de-la-coherence>  
<https://www.revuegestion.ca/dossier-satures-de-changement-les-trop-pleins-de-changement-consequences-et-solutions>

#### **Exercices pour les animateurs : analyse des parties prenantes**

<https://nuage.ac-guyane.fr/index.php/s/rfr2Sx3YBXHkcWD>

#### **Synthèse d'une table ronde du séminaire intra-académique**

<https://nuage.ac-guyane.fr/index.php/s/X8wQkyaZSatgZLt>

## Proximité

### **Mise en œuvre de la feuille de route RH**



La feuille de route RH se déploie petit à petit au sein de notre Région académique de Guyane. Cette ressource permet et guide la transformation progressive de la gestion de nos Ressources Humaines.

La lettre des services académiques est l'une des déclinaisons de cet outil qui a pour ambition de créer plus de proximité, de bien-être au travail, de formation et d'accompagnement des agents, soit les 4 axes définis pour notre académie. En outre, elle vise à moderniser et développer nos outils de communication, impulser une culture partagée autour des ressources humaines et renforcer la personnalisation des parcours professionnels.

Retrouvez la feuille de route RH sur notre site académique :  
[www.ac-guyane.fr/feuille-de-route-rh-122104](http://www.ac-guyane.fr/feuille-de-route-rh-122104)



## ***Colibri : le dispositif de remboursement forfaitaire des cotisations de protection sociale complémentaire (PSC) en santé***

La campagne relative au remboursement forfaitaire de la cotisation Protection Sociale Complémentaire (PSC), s'est ouverte au premier trimestre 2022. Ce dispositif de remboursement vise à prendre en charge, une partie du coût de la complémentaire santé des agents publics.

Ce dispositif est temporaire : il vise à assurer la transition vers un nouveau régime cible de financement de la PSC dans la Fonction Publique d'Etat (FPE).

Les conditions d'éligibilité, le montant et les modalités de remboursement sont précisés par le décret n°2021-1164 du 8 septembre 2021 relatif au remboursement d'une partie des cotisations de PSC destinées à couvrir les frais de santé des agents civils et militaires de l'État. Les agents éligibles bénéficieront du forfait mensuel brut de 15 €, correspondant au remboursement d'une partie des cotisations de PSC destinées à couvrir les frais de santé (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident).

Le droit au remboursement est ouvert à compter de janvier 2022, quelle que soit la date à laquelle intervient la demande.

*Pour bénéficier du remboursement forfaitaire, la demande sera faite sur l'outil Colibris à l'adresse suivante : <https://portail-guyane.colibris.education.gouv.fr/>.*

*Chaque agent a été destinataire d'un mail le 10 janvier 2022 qui lui donne tous les détails.*

## **Parcours**

### ***Congé de formation professionnelle***

Le congé de formation professionnelle permet aux fonctionnaires et aux agents non titulaires en activité de bénéficier de formations professionnelles tout au long de leur carrière pour parfaire leur formation, suivre des formations dans le cadre d'une réorientation professionnelle, préparer un concours, ou un examen.

Ce congé peut être mobilisé par les agents, justifiant de 3 années de services effectifs. Sa durée ne peut excéder 3 années pour l'ensemble de la carrière avec 12 mois rémunérés sous forme d'une indemnité mensuelle forfaitaire égale à 85% du traitement brut et de l'indemnité de résidence afférents à l'indice détenu au moment de la mise en congé.

Le bénéficiaire s'engage à rester 3 fois la durée de la rémunération perçue au sein de la fonction publique.

exemple : Si vous percevez 3 mois d'indemnité vous vous engagez à rester 9 mois dans la fonction publique ( = 3 mois x 3 fois la durée ).

Plus d'info : [dfp@ac-guyane.fr](mailto:dfp@ac-guyane.fr)

## Actualité



### **"Inter-CAVL" Guyane/ Versailles, une première en France !**

Il a fait l'unanimité ! Notre région académique de Guyane a co-organisé et surtout reçu le premier Inter CAVL de l'histoire de l'Education Nationale en France. Si le projet est venu de nos élus lycéens de Guyane, l'inter-CAVL impliquait à la fois, notre académie et celle de Versailles. L'échange consistait à accueillir une délégation de 10 lycéens Versaillais en immersion en Guyane. Les élèves ont été reçus du 3 au 8 mars 2022. Dans un second temps, une délégation de 10 lycéens Guyanais s'est envolée vers Versailles du 18 au 25 avril 2022. Tout est parti d'une réflexion sur le « sentiment d'appartenance à la République Française » de la part des jeunes Guyanais. Une thématique qui a vivement intéressé les élus de Versailles.

### ***Des félicitations de haut rang !***

Le Ministre Jean-Michel BLANQUER a eu l'occasion d'interagir en visio-conférence avec les jeunes lors de la restitution des ateliers organisés tout au long des 6 jours. Il trouvé formidable que les élèves soient en lien les uns avec les autres entre académies, a fortiori quand il s'agit d'une académie d'outre-mer comme la Guyane. Selon lui, « c'est une chance formidable pour les uns comme pour les autres » . Les recteurs Alain AYONG LE KAMA (Guyane) et Charline AVENEL (Versailles), très attachés à cette instance, ont félicité et remercié les élus pour leur engagement, précieux pour les académies. La pratique de la démocratie lycéenne est un enjeu important qui contribue à la formation de citoyens libres, responsables et engagés, mais également à l'amélioration du climat scolaire et à la défense des valeurs de la République.

## Portrait



### ***Yoann Chong-Wa après ses 6 premiers mois à Matignon***

*Yoann Chong-Wa vient de passer ses six premiers mois au service du Premier Ministre à L'Hôtel de Matignon, à Paris. De passage en Guyane, l'ex-lycéen de Melkior Garré revient sur cette expérience inédite.*

Après l'obtention de son BTS mention MHR (Management Hôtellerie Restauration) en 2021, le jeune Cayennais âgé de 21 ans, cadet d'une fratrie de 3 enfants, est le 1er Guyanais à intégrer le service de Jean Castex à L'Hôtel de Matignon à Paris. « La première fois que je l'ai rencontré j'ai été impressionné par son physique et sa posture, mais il est très gentil » en sourit Yoann derrière le masque. Engagé pour un CDD de 3 ans, le jeune diplômé exerce en tant que chef de rang au sein de la brigade. « Nous sommes plutôt nombreux. J'ai des collègues de toutes les origines. On se relaie toute la journée de 5h00 à 23h00 » décrit-il. Il leur arrive d'être au service de la famille du Premier Ministre, de ses directeurs, ses chefs de cabinet, de ses secrétaires, soit l'ensemble de son entourage proche, personnel et professionnel...

**Lire la suite >>**

## Bien-être au travail



### *L'Awara redémarre!*

En fin d'année dernière, l'association sportive et culturelle de l'Éducation Nationale de Guyane baptisée «L'Awara», a connu un tournant. Le bureau a été élu et depuis, l'équipe travaille activement sur un programme riche en actions diverses passant de la sortie en commune, la manifestation sportive, à l'organisation d'un voyage...

Le programme des activités devrait être révélé au mois de Mai 2022.

Pour en savoir plus : [lawara.acguyane@gmail.com](mailto:lawara.acguyane@gmail.com)

Consulter l'article : [www.ac-guyane.fr/l-association-awara-reprend-vie-122386](http://www.ac-guyane.fr/l-association-awara-reprend-vie-122386)

#### **Le bureau :**

**PRÉSIDENT** : Raouïle LARNEY  
**1ER VICE PRÉSIDENT** : Jean-Pierre BEAUFORT  
**2ÈME VICE PRÉSIDENT** : Marie-Claude TORVIC  
**SECRÉTAIRE** : Ségolène BOMPART  
**SECRÉTAIRE - ADJOINTE** : Nathalie MARIE-ANGELIQUE  
**TRÉSORIER** : Cathy PHARDIN  
**TRÉSORIER - ADJOINT** : Sandra TRESORCA

## Proximité



*Préau : améliorer le quotidien de tous les personnels*

**Préau** est une plateforme nationale en ligne qui propose de nombreuses prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs et vous permet de profiter de tarifs préférentiels en Métropole. Le portail assure également l'information de ses adhérents s'agissant de l'action sociale interministérielle et ministérielle, en relayant sur son site les différentes prestations offertes dans ce cadre.

#### *Pourquoi ?*

L'association nationale PRÉAU a été créée à la suite des réflexions menées dans le cadre du Grenelle de l'éducation.

Engagement #5 : bénéficiaire de nouveaux avantages sociaux.

#### *Pour Qui ?*

Pour tous les personnels actifs et retraités du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de toutes les académies, de l'administration centrale et des opérateurs du ministère ainsi que leur famille (conjoint et enfants).

## *Les ressources humaines de proximité*

Les conseillers RH de proximité de l'académie de la Guyane sont :

- Didier Colletin ([didier.colletin@ac-guyane.fr](mailto:didier.colletin@ac-guyane.fr) pour tous)
- Laurent Coquet ([laurent.coquet@ac-guyane.fr](mailto:laurent.coquet@ac-guyane.fr) spécialiste des sites de l'intérieur)

La cheffe de Service Prévention et de Suivi du Personnel est :

Marielle Bondron ([marielle.bondron@ac-guyane.fr](mailto:marielle.bondron@ac-guyane.fr))

Ces cadres sont à la disposition de tous les personnels de notre académie, quel que soit leur métier.

Ils peuvent vous orienter sur les points suivants :

- Conseil en mobilité et évolution professionnelle
- Information et conseil relatifs à la formation

- Régulation des relations de travail et des situations de conflit
- Soutien en Écoute et orientation en cas de difficultés de mal-être ou de souffrance au travail
- Orientation en cas de difficultés sociales, de santé, en cas de violences ou d'incivilité ou liées au handicap
- Renseignement et orientation en matière de questions administratives RH.

Dans un cadre strictement confidentiel, l'équipe vous écoute, vous conseille, vous accompagne, elle propose également un appui et un regard extérieur -confidentiel- aux personnels.

*Pour les contacter : (voir mails)*

## *Besoin d'aide : contactez le service social*

Le service social du rectorat est à disposition de l'ensemble des personnels de l'académie.

Afin d'assurer la continuité de service, tout agent souhaitant établir un contact avec l'assistante sociale doit adresser un courriel à l'adresse fonctionnelle du service : [serv.social.p@ac-guyane.fr](mailto:serv.social.p@ac-guyane.fr)

Dans vos mails, précisez :

- vos coordonnées téléphoniques
- vos disponibilités (afin d'être recontacté sur le bon créneau),
- l'objet de votre demande (bref exposé de votre situation et demande)

Vous serez recontacté(e) dans les plus brefs délais.

## *Voyage inclusif avec l'UPCA organisé par la SRIAS*

La SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) de la Guyane en partenariat avec l'UPCA (Union Nationale des Centres sportifs de Plein Air) proposent pour l'année 2022, à destination des enfants porteurs de handicap, âgés de 7 à 17 ans, des centres de loisirs avec ou sans hébergement en métropole, à tarif préférentiel.

Tarif : 5% de réduction sur les séjours UCPA + participation de la SRIAS Guyane.

Des logements saisonniers sont également proposés aux accompagnants via Appart'City.

En savoir plus : [srias@guyane.pref.gouv.fr](mailto:srias@guyane.pref.gouv.fr), en mettant UCPA en objet.

*Consultez : [www.ucpa.com](http://www.ucpa.com).*

## *Voyager moins cher dans le cadre d'un partenariat de la SRIAS*

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) dont l'Education Nationale fait partie, et la Compagnie Air France ont conventionné afin d'offrir des avantages exclusifs aux fonctionnaires d'Etat de Guyane. Les adhérents à la SRIAS peuvent désormais bénéficier, pour tout achat de billet(s) d'avion sur les lignes transatlantiques de Pointe-à-Pitre, Fort-De-France et Cayenne vers Paris :

- Remise sur les frais de service lors des émissions de billets : tarif négocié à 10 € par personne (adulte et enfant),
- Franchise bagage de 2 pièces sur la base du tarif « Standard »,
- Frais de changement de date(s) de voyage ou de vol(s) offerts au cours de la première modification de(s) billet(s). Un éventuel réajustement tarifaire pourra être demandé si le tarif Initial n'est plus disponible.

Ces offres sont également applicables pour le(a) conjoint(e), l'(es) enfant(s) à charge de l'adhérent, inscrit au préalable dans les données de la SRIAS.

Un certain nombre de justificatifs et des conditions de réservations sont recommandées.

*Pour en savoir plus :*  
[srias@guyane.pref.gouv.fr](mailto:srias@guyane.pref.gouv.fr)

*Pour adhérer à la SRIAS rapprochez-vous du service social : [catherine.cocquart@ac-guyane.fr](mailto:catherine.cocquart@ac-guyane.fr)*